

# La Vie Lecelloise

« Bien vivre ensemble à Lecelles »



Bulletin Municipal N°12 - **Septembre 2016**



Chers Lecelloises et Lecellois.

C'est un grand plaisir de vous retrouver pour cette nouvelle édition de notre bulletin municipal.

Après un printemps pluvieux, nous avons eu de la chance d'avoir eu un été chaud, ce qui a notamment permis que le centre de vacances se passe dans les meilleures conditions.

L'été fut encore riche en animations et je remercie les associations du village pour leur contribution.

L'arrêté de catastrophe naturelle, suite aux inondations, sera rendu public vers le 20 septembre: le retard pris par l'état est dû aux très nombreux dossiers qui ont été déposés.

Comme vous pouvez le constater l'ancienne poste a été vendue. Deux commerces vont venir s'y implanter : un salon d'esthétique et un salon de coiffure.

L'appel d'offres pour la rue Lasson va être lancé au mois de septembre pour pouvoir commencer les travaux en fin d'année normalement.

Je vous souhaite une bonne rentrée à tous et merci de votre confiance pour mon équipe et moi-même.

Avec toute mon amitié.

Bien cordialement.

**Jean-Claude MESSAGER**

*Votre Maire*

## 15<sup>ème</sup> RUN AND BIKE DE LA SCARPE

Le 26 juin dernier a eu lieu le 15<sup>ème</sup> Run and Bike de la Scarpe organisé par Scarpe Sport Association. Malgré un nombre d'équipes en légère baisse ce fut un grand succès. Cette année un parcours de 3 kilomètres a été mis en place pour les petits.

Après la course petits et grands ont pu profiter des diverses attractions : trampoline, structures gonflables, tir à l'arc... et profiter de la petite restauration sur place. Un grand merci aux partenaires et bénévoles.



### RAPPEL :

Les encombrants passeront le jeudi **15 septembre 2016**.

Ce qu'il ne faut pas mettre : déchets électriques et électroniques, déchets automobiles, déchets amiante et de construction, déchets verts et textiles.

Pour ces déchets non collectés vous pouvez les porter dans les deux déchetteries les plus proches :

- Mortagne du Nord, place de la gare.
- Saint-Amand-les-Eaux, Z.A. du Moulin Blanc, rue du champs des oiseaux (entrée 2).

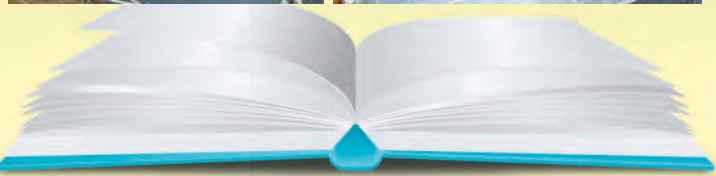
Pour tous renseignements : SIAVED au 03.27.43.78.99

### DEPOT INTERDIT DANS LES FOSSES

Nous constatons de plus en plus de dépôts sauvages sur la commune : **Nous vous rappelons que tout dépôt est interdit dans les fossés.**

## REMISE DES PRIX ÉCOLE DU CENTRE

Le **28 juin** dernier a eu lieu à l'école du centre la remise des prix en présence du conseil municipal. Ce fut le moment de remercier toute l'équipe enseignante et aussi le personnel municipal qui contribuent à la réussite de nos enfants. Après la distribution des livres offerts par la municipalité de bonnes vacances furent souhaitées à tous.



## DEPARTS À L'ÉCOLE SAINT-MARIE

Après la traditionnelle remise des prix a eu lieu quelques jours plus tard une cérémonie pour fêter le départ de la directrice M<sup>me</sup> Wascheul et d'une institutrice M<sup>me</sup> Cardon.

Affectée en 1982 à l'école M<sup>me</sup> Wascheul en a pris la direction en 1994. M<sup>me</sup> Cardon exerçait ses fonctions depuis 2005 à Lecelles.

Les chants des enfants, sketches et jeux ont été des moments forts de la cérémonie qui ont témoigné de la reconnaissance portée aux deux enseignantes. Nous leur souhaitons une excellente retraite. Bienvenue à M. Frigard nouveau directeur de l'école.



## PROJETS EN COURS / VIE DU VILLAGE...

### LA SÉCURITÉ

C'est une de nos priorités et nous mettons tout en œuvre pour assurer aux habitants une sécurité maximale. Ainsi de nouveaux ralentisseurs sont en cours d'installation rue Neuve afin de renforcer notamment la sécurité auprès des abords de l'école Sainte-Marie.

Plan Vigipirate : selon des instructions de la préfecture les accès aux écoles doivent désormais se faire par une seule entrée : vous avez pu constater les barrières devant l'école du centre. Nous demandons aux parents de respecter ces consignes et comptons sur la vigilance de tous pour le bien être de tous.

### LES TRAVAUX

Suite à la réunion du conseil municipale du 30 août : **Hervé Wargnye** a été élu adjoint aux travaux.

**La rue Lasson** : l'appel d'offres va être lancé courant septembre dès que le cabinet Verdi aura finalisé sa rédaction en accord avec les directives de la Mairie. Ces travaux représentent un investissement important pour la commune, qui n'aura pas recours à l'emprunt grâce aux subventions qui seront reçues et à une maîtrise budgétaire que nous menons depuis le début.

Ces travaux permettront aux riverains de mieux circuler et un aménagement avec des arbres est prévu. Dans un souci d'uniformité et de cohérence, il ne pourra y avoir de dérogation ou d'aménagement particulier pour les riverains. Si vous avez des questions n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

**Le local des jeunes** : Les travaux en grande partie réalisés par l'équipe technique de la commune sont terminés et les jeunes Lecellois peuvent maintenant utiliser le local mis à leur disposition. Ils peuvent profiter d'un billard, d'un téléviseur grand écran, d'un jeu de fléchettes et d'un réfrigérateur. Le local est équipé d'un point d'eau, d'un WC, de deux tables et de douze chaises.

Cet espace peut recevoir jusqu'à 15 personnes et sera ouvert les mercredis, vendredis et samedis après-midi avec des horaires différents selon les tranches d'âge. Le règlement est disponible à la Mairie ou vous pouvez vous inscrire muni d'une photo d'identité et d'une attestation d'assurance extrascolaire.

**Hermine Delesalle** conseillère déléguée est responsable du bon fonctionnement et nous comptons sur le civisme de tous pour maintenir ce local en bon état.



## LE MARCHÉ

**Attention changement de jour pour le marché :** afin de dynamiser encore plus le marché, celui-ci aura lieu maintenant les mardi matin de 9h00 à 12h00 place du 8 mai. Retenez dès à présent les dates : Les 20/09, 4/10, 18/10, 1/11, 15/11, 29/11, 6/12 et 20/12.

De nouveaux commerçants viendront s'ajouter et nous comptons sur vous tous pour faire vivre ce dernier.

## AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Vous avez pu constater la présence de noms d'allées dans le cimetière, qui faciliteront le repérage dans ce dernier. Très prochainement un répertoire sera mis à disposition des visiteurs.

Nous retenons aussi votre attention sur les dégradations qui ont eu lieu dans le cimetière ce mois d'août : nous déplorons de tels actes et serons très fermes en cas de récidive.



## CENTRE DE LOISIRS DU MOIS DE JUILLET

Le centre de loisirs du mois de juillet a connu comme à l'habitude un vif succès: ce ne sont pas moins de 180 enfants qui s'étaient inscrits cette année. Le thème cette année était « **la bande dessinée** ».

Les enfants ont pu apprécier tout au long de ces semaines les diverses activités proposées et notamment la sortie au Parc Astérix. Le vendredi 29 juillet ils nous ont offert un magnifique spectacle à la salle des fêtes .

Nous remercions toute l'équipe d'encadrement et sa directrice **Estelle Gobert**.



## FÊTE ET CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Le mardi 12 juillet a eu lieu le traditionnel défilé du 14 juillet en compagnie des enfants du centre de loisirs et de nombreux parents et enfants venus se joindre à cette manifestation. Après le traditionnel lâcher de ballons, « Max et le chat magicien » ainsi que l'orchestre Inter Génération ont animés cette agréable soirée. Une petite restauration était proposée sur place et le feu d'artifice a clôturé cette belle soirée.



## CLUB DE GYM AÉROBIC DE LECELLES

Les cours ont repris le **8 septembre** à la salle des sports. Ils ont lieu de mercredi de 9h00 à 10h00 avec Sylviane pour les seniors et pour les plus jeunes: le mardi avec Roger de 18h30 à 19h30 et le jeudi avec Marie-Laure de 18h30 à 19h30.

Les activités proposées: séances de relaxation et travail sur l'équilibre et la mémoire pour les seniors ; ambiance fitness, stretching, aérobic, step et relaxation pour les plus jeunes.

## BILAN TAP ÉCOLE DU CENTRE

À l'école du Centre, 100 enfants ont participé en moyenne aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de septembre 2015 à juillet 2016. Théâtre, sports, arts plastiques (avec Art Diem Lecelles), Médiathèque/ludothèque, éveil musical, activités manuelles et relaxantes ont été les activités proposées aux enfants. Pour les plus petits, le temps de sieste a bien entendu été respecté.

Tout au long de l'année, des élèves se sont révélés « artistiquement parlant » : s'ouvrir aux autres tout en s'amusant avec le théâtre, réaliser des œuvres d'art à travers le recup'art, découvrir les pays du monde, le mime clownesque, etc. Ils ont pu s'exercer également dans des activités ludiques, culturelles et sportives individuellement ou collectivement. Un bilan avec les intervenants a été réalisé à l'issue de chaque période et trois conseils d'école ont permis de véhiculer l'information aux parents via les représentants des parents d'élèves.

Pour résumer, toutes les interventions de qualité et encadrées ont été articulées avec le projet d'école tout en associant la communauté éducative (enseignants). Les TAP ont repris le jeudi 8 septembre 2016.

### JOURNÉE DE L'ÉCOLE DE FOOTBALL

Le **12 juin** a eu lieu la journée de l'école de football de Lecelles-Rosult. Quarante deux équipes ont répondu présent, avec des équipes de Belgique et même d'Italie. Les Blacks Stars de Bruxelles l'ont emporté dans la catégorie 11 ans et chez les 13 ans c'est le club de Houten qui a eu le trophée.



### FÊTE DU COMITÉ DE QUARTIER DE LA RUE DES FÈVES

Les **23 et 24 juillet** derniers a eu lieu la fête du quartier des fèves avec concours de pêche, barbecue et brocante. Un public nombreux est venu profiter de ces animations et ont pu applaudir Enzo et Bruno Djarane qui se sont produits sur scène.



## RETENEZ DÈS À PRÉSENT

- Le **10 septembre à 10h30** à la salle des fêtes : remise des prix des maisons fleuries, noces d'or, accueil des nouveaux habitants.
- Le **18 septembre** à la salle des fêtes : 5<sup>ème</sup> forum du Vinyle de 10h00 à 17h00.
- Le **5 octobre** salles des fêtes : la semaine bleue : les invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres entre le 12 et le 15 septembre.
- Le **16 octobre** à la salle des fêtes: banquet des aînés: nouveau mode d'invitation : **des cartons d'invitation seront mis dans les boîtes aux lettres et vous devez les retourner à la mairie pour valider votre inscription.**
- Les **22 et 23 octobre 2016** à la salle de fêtes: exposition du cercle historique sur le thème de « la vie rurale autrefois à Lecelles ».



La première exposition du Cercle Historique de Lecelles remonte aux 15 et 16 septembre 2007...

Pour cette 10<sup>ème</sup> année, le choix de ses membres s'est porté sur « Vie Rurale autrefois à Lecelles » ...

Depuis le début de cette année 2016, plusieurs membres du Cercle Historique de Lecelles « planchent » sur ce sujet qui fera l'objet de l'exposition prévue les **samedi 22 et dimanche 23 octobre 2016** dans la salle des fêtes de Lecelles.

Recherches au Fond Ancien de la médiathèque de St-Amand, fouilles dans les baux et autres documents trouvés aux Archives Départementales du Nord, des éléments dans les dossiers que nous a laissés la famille d'André Duroisin, consultation à la Fédération agricole, témoignages...

Documents, photos, tout ce qui se rapporte aux travaux des champs, à la vie à la ferme sont bienvenus... alors à vos cartons, tiroirs ...!!!!  
Merci d'avance.

Contact : M. Agnès Meurisse 03.27.27.85.84 • Chantal Dubois 03.27.48.75.93



### État civil :

**Naissances** : Tilio MARULLI né le 28 juin • Cloé OSSOWSKI née le 4 août • Paul CAMBERLIN né le 3 août  
Léonie MARTEL née le 10 août • Isaak NEVEUX né le 12 août 2016.

**Mariages** : Xavier PARIER et Audrey FILLION le 9 juillet 2016.

**Décès** : Denise DUEE veuve PLESSY le 11 juin • Jacqueline FONTAINE le 27 juin 2016 • Muguette ANDRIES veuve JESUPRET le 23 juillet • Jean-Claude DELCROIX le 4 août • Marie-José DELAUTEL épouse GODART le 4 août • Gérard HERNAUT le 12 août • Michel DELTOMBE le 22 août 2016.

**Bulletin municipal** de Lecelles N°12. **Responsable publication** : Mairie de Lecelles. **Responsable rédaction** : Hubert Vandenberghe, Adjoint à la communication. **Distribution** : services municipaux. **Impression** : Imprimerie Vanbocquestal-Bédé - SAINT-AMAND-LES-EAUX - BF334.